Ministère de: Le: Education Nationale

République Française

BEAUX-ARTS

ARRÊTÊ

Monuments Wisteriques
Sites et
Monuments Naturels

Le Ministre de l'Education Nationale.

Vu la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des monuments naturels et des sites dans sa séance du 21 janvier 1932

Vu l'adhésion en date du 29 décembre 1931 donnée par le Conseil Municipal de Sannois;

Vu l'adhésion en date du 10 décembre 1931 donnée par : Mr. Georges Farvacque, demeurant à Sannois, chemin de la Commanderi

Vu l'adhésion en date du 10 avril 1932 donnée par : Mr. Blanchard, demeurant à Sannois, chemin de la Commanderie ;

Vu l'adhésion en date du 27 décembre 1931 donnée par : Mr. Déchelle, demeurant à Sannois, avenue Beer ;

Vu l'adhésion en date du 27 décembre 1931 donnée par : Mr. Henri Mormairon, demeurant à Sannois avenue Beer ;

Vu l'adhésion en date du 5 décembre 1931 donnée par : Mr. Joseph Joffre, demeurant à Sannois chemin du Grand Prieur ;

Vu l'adhésion en date du 5 décembre 1931 donnée par : Mr. Martin Vogel, demeurant à Sannois, chemin du Grand Prieur ;

Vu l'adhésion en date du 17 novembre 1931 donnée par : Mr. Fernand Lecoeur, demeurant à Sammois :

Vu l'adhésion en date du 6 décembre 1931 donnée par : Mr. Pestourie, demeurant à Sannois, chemin de Cormeilles :

Vu l'adhésion en date du 10 avril 1932 donnée par : Mme. Alice Defraye, demeurant à Sannois, 79 chemin de Cormeilles ;

Vu l'adhésion en date du 17 avril 1932 donnée par : Mr. Lucien Fercot, demeurant à Sannois chemin du Grand Prieur ;

Vu l'adhésion en date du 5 décembre 1931 donnée par : Mr. Fernand Muller, demeurant à Sannois chemin de Cormeilles :

Vu l'adhésion en date du 10 avril 1932 donnée par : Mr. Hippolyte Triver, demeurant à Sannois chemin de Cormeilles :

Vu l'adhésion en date du 10 avril 1932 donnée par l'amment à Sannois, 66 chemin de Cormeilles ;

Vu l'adhésion en date du 10 avril 1932 donnée par : Mr. Finkelsheim, demeurant à Sannois chemin de Coremilles :

Vu l'adhésion en date du 5 décembre 1931 donnée par : Mr. Léon Riberolle, demeurant à Sannois, 64 chemin de Cormeilles :

Vu l'adhésion en date du 31 décembre 1931 donnée par : Mr. François Corbet, demeurant à Sannois, chemin de Cormeilles ;

Vu l'adhésion en date du 5 décembre 1931 donnée par : Mr. Geslain, demeurant au Moulin de Sannois :

July:

Vu l'adhésion en date du 5 décembre 1931 donnée par : Mr. le Docteur Emire Roux, demeurant à Sannois sur la Butte du Mouli

Vu l'adhésion en date du 19 septembre 1932 donnée par : Mme. Vve. Litolff. demeurant à Sannois 40 chemin de Cormeilles ;

Vu l'adhésion en date du 4 décembre 1931 donnée par : Mr. Dhondt, demeurant à Sannois - Moulin de la Galette ;

Vu l'adhésion en date du 10 avril 1932 donnée par : Mme. Vve. Veuillet-Boy, demeurant à Sannois, chemin de Cormeilles ;

Vu l'adhésion en date du 10 décembre 1931 donnée par : Mr. Edmond Hamann, demeurant à Sannois, chemin de Cormeilles :

Vu l'adhésion en date du 14 avril 1933 donnée par : Mr. Ernest Sutter, demeurant à Sannois, 61 chemin de Cormeilles ;

Vu l'adhésion en date du 17 avril 1932 donnée par : Mr. Jules Leffroy, demeurant 103 avenue de St-Ouen à Paris ;

ARRETE

Article premier

Les parcelles de terrain faisant partie de la Butte des Moulins de Sannois et figurant au plan cadastral de la commune de Sannois (Seine-et-Oise) sous les numéros suivants, sont classées parmi les Monuments naturels et les Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque:

Parcelles Nos. 353 - 354 - 1275 - 1288 - 1289 - 1290 - 1291 - Section E appartenant à la 1292 - 1293 - 1308 - commune de Sannois 1339 -

N° 299 Section E appartenant à M. Georges Farvacq et à Mr. Amy Blanchard

No, 301 - appartenant à MM. Déchelle & Mormairon

/...

```
Parcelles No.
                                                   ron, Joffre et Lecoeur
                                            appartenant à Mr. Vogel
                  303 - 308
           Nos.
                                            appartenant à Mr. Lecoeur
                  304 p. -307 p.
           Nos.
                                            appartenant à Pr. Pestourie
           No.
                  311
                                            appartenant à Mme. Defraye
                  312 - 313
           No 9.
                  326 - 327 - 328 -
                                            appartenant à Mr. Fercot
           Nos.
                  342 - 344 - 345 -
                                            appartenant à Mr. Muller
           No a.
           No.
                  348 p.
                                            appartenant à Mr. Triver
           No.
                  456
                                            appartenant à MM. Espaze - Finkels
                                                     heim, Riberolle, & Corbet
           No.
                  457
                                            appartenant à MM. Riberolle & Corbe
           Nos.
                  1295 - 1296 - 1299
                  1303 - 1304 - 1305
                                            appartenant à Mr. Geslain
                  1306 - 1307 - 1309
           Noe 1301 1300 Section E epartenant & Mr. Roux
           No.
                  1334
                                            appartenant à Mme. Vve. Litolff
           No.
                  1335
                                            appartenant à Mr. Geslain et
                                                           Mme. Vve. Litolff
                 1336 - 1337
           Nos.
                                            appartenant à Mr. Dhondt
                 1359 - 1360
           Nos.
                                            appartenant à Mme. Veuillet-Boy
           No.
                  1361
                                            appartenant à Mr. Dhondt et
                                                          Mme. Veuillet-Boy
           No.
                  1327
                                            appartenant à Mr. Sutter
           No s.
                  1325p- 1326 p.
                                            appartenant à Mr. Leffroy
           Nos.
                  2381 - 2393
                                       D.
                                            appartenant à Mr. Hamann
```

Section E

302

appartenant à MM. Déchelle, Mormai

Article 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de Seine-et-Oise, au maire de Sannois et aux propriétaires intéressés, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Article 3.

Cet arrêté sera transcrit au Bureau des hypothèques de la situation des terrains classés.

Paris, 1e 5 FEV: 1934

Par délégation :

Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts,

(Aden)